

TRANSPORT

Monday, January 29, 2018 - 10:19

A Ardennes: un arrêt SNCF de plus au Châtelet?

Le Châtelet-sur-Retourne. Les études de la Région sont en cours et doivent déterminer au printemps de la pertinence de l'ouverture d'une halte dans la commune. En attendant, le maire peaufine ses arguments.

Par Sylvain Falize | Publié le 29/01/2018 à 10h19

PARTAGER

TWITTER

Le journal du jour à partir de 1€



Un sacré sac de nœuds ». Voici comment Jean-Michel Mavel, maire du Châtelet-sur-Retourne depuis un an, qualifie le dossier

de la réouverture de la gare, hérité de ses prédécesseurs. Aujourd'hui, il est fermement convaincu d'avoir trouvé la solution : « *Nous ne rouvrirons pas la gare. Ce que nous souhaitons, c'est ouvrir une halte* ».

La nuance semble insignifiante. Pourtant, elle change absolument tout. « *J'ai appris durant les trois premiers mois de mon mandat que la présence du silo et du magasin de la coopérative agricole de Juniville (CAJ) rendait tout simplement impossible la réouverture de la gare* », explique le maire.

Pour des questions de sécurité, « *qui sont par nature toujours moins discutables que les autres* », ce site est classé « Seveso », du nom de la directive européenne en matière de prévention des risques industriels. En clair, après la fermeture de la gare du Châtelet-sur-Retourne, il y a entre 40 et 50 ans, la CAJ a installé un silo et un magasin de l'autre côté de la voie ferrée. Et depuis, la loi interdit tout ouvrage impliquant la circulation du public dans un rayon de 75 mètres. « *Et hors de question de fermer le magasin. Nous sommes en zone rurale. Qui serais-je si je menaçais ceux qui y font vivre l'activité agricole ?* », demande le maire. Voici donc pourquoi de réaménager la gare, il ne peut plus être question.



Reste que Jean-Michel Mavel, membre de l'Association pour l'ouverture des gares entre Reims et Rethel (APOGERR) depuis des années, s'active toujours pour l'ouverture d'une halte dans sa commune. Celle de Bazancourt a rouvert il y a une dizaine d'années puis celle de Poix-Terron il y a trois ans. Maintenant, ce doit être le tour du Châtelet. Il a débusqué deux terrains qui seraient susceptibles de l'accueillir (Lire par ailleurs), tout en gardant les pieds sur terre. *« Évidemment, nous ne demandons pas un arrêt du TGV. Simplement deux ou trois Ter le matin, un le midi et deux ou trois le soir. »*

Près de 5000 habitants directement concernés

Avec le soutien de la députée Bérangère Poletti et du président du Pays rethémois Renaud Averly, le maire a préparé un dossier pour faire valoir cette ambition, qui n'a pas tardé à s'épaissir. *« En tout, nous avons 11 communes dans la vallée de la Retourne, d'Avançon, Saint-Loup-en-Champagne à*

Juniville et Tagnon, Neuflize, L'Écaille, Saint-Remy-le-Petit. Cela fait près de 5 000 habitants et 60 à 70 % d'entre eux vont vers Reims. Que ce soient des retraités qui veulent y aller tranquillement en train, des étudiants ou des gens qui travaillent là-bas. »

Une grande réunion, en septembre dernier à Reims, lui a permis de faire valoir ses arguments devant des représentants de la SNCF, du conseil Régional et du Grand Reims.

C'est là qu'il a retourné à son avantage l'un des arguments que certains faisaient valoir contre cette nouvelle halte : la proximité avec l'arrêt de Bazancourt. *« Je leur ai dit : « Il ne faut pas raisonner seulement en nombre de passagers supplémentaires. Il faut aussi compter tous ceux qui habitent dans ces 11 communes et qui sont forcés d'aller à Bazancourt » ».*

Quant au conseil municipal de sa commune, les élus en parlent régulièrement. Ils en parleront encore jeudi prochain en évoquant le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), dans lequel ce projet de halte s'inscrit à merveille, tout en étant porteur de perspectives nouvelles pour le commerce local et la zone d'activités du Châtelet. Autant dire que le verdict des études lancées par le conseil régional est espéré positif pour les mois de février ou mars prochains. Affaire à suivre.

Deux terrains envisagés pour faire émerger la halte

Le maire a proposé deux terrains, que la municipalité pourrait envisager d'acquérir et où la future halte pourrait être implantée. Le premier se situe presque au cœur du village, à quelques mètres en aval de l'ancienne gare, juste en dehors du périmètre de sécurité imposé par la présence du silo et du magasin de la CAJ. Le second terrain, quant à lui, se situe sur la route du Ménil-Lépinçois, à l'écart du bourg d'environ 400 mètres. Si le premier terrain, actuellement en friche, semble idéal et permettrait de créer un grand parking, un dénivelé important imposerait

la création d'un escalier, voire d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

En cours depuis octobre, des études commandées et essentiellement financées par le conseil régional du Grand-Est doivent déterminer de la faisabilité du projet sur le plan ferroviaire et géologique pour ces deux terrains, en estimer le coût et quantifier l'importance de la demande des usagers dans le secteur. À cette fin, les maires des 11 communes concernées et le Pays rethélois pourraient bientôt lancer un questionnaire pour consulter la population et savoir si elle serait intéressée pour prendre le train au Châtelet-sur-Retourne.